



*Signataire : Matthieu Jotterand*

*Date de dépôt : 15 juin 2026*

## **Question écrite urgente**

### **Séquestration/nasse en marge de la manif No G7 : police partout, pipi nulle part**

Lors du blocage des manifestant·es après la manifestation du 14 juin, la police a gardé quelques centaines de personnes dans le périmètre proche de la Perle du Lac. Ces personnes ont été retenues, sans possibilité de sortir même si elles étaient d'accord de décliner leur identité.

Ces personnes sont restées de cinq à dix heures dans le périmètre, à l'exception de quelques personnes mineures et âgées sorties après environ deux heures (contrairement à ce que le DIN a affirmé fallacieusement, à savoir qu'elles seraient sorties « tout de suite »). Elles n'ont eu accès à de l'eau qu'au compte-gouttes, ont été privées de nourriture et, surtout, étaient prisonnières d'un périmètre totalement dépourvu de WC.

Faute de mieux, les personnes pour lesquelles une petite ou une grosse commission devenait impérative ont profité d'un carré de hautes herbes, déjà fortement détérioré par le passage en force des policier·ères.

Face à cette situation, je prie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- *Le Conseil d'Etat estime-t-il convenable de retenir des personnes jusqu'à dix heures sans accès à des sanitaires ou se situe-t-il au-dessus des besoins naturels ?*
- *Lorsque la police a constaté l'utilisation des hautes herbes comme toilettes de fortune, elle a menacé d'amender les personnes dont le besoin devenait impératif. La police estime-t-elle ça intelligent ou, au contraire, plutôt complètement idiot ?*

- *Lorsque la police a constaté que la menace d'amende n'en rendait pas moins impératif le besoin des personnes retenues depuis des heures, elle a garé des fourgons de police pour en barrer physiquement l'accès. Qui a eu cette brillante idée et pensait-il ou elle que c'était effectivement la meilleure idée plutôt que de trouver un accès à des sanitaires ?*